

**Faciliter, Accompagner,  
Innover, Relier, Encourager  
par l'art & la culture**

COMPTE RENDU - webinaire de FAIRE par l'art et la culture

### *Préambule*

*Les webinaires de FAIRE ont comme objectifs d'animer un réseau d'échanges autour des projets des petites et moyennes communes par l'art et la culture. Ils s'adressent aux élus, acteurs culturels, journalistes, sociologues... Il s'agit d'esquisser les rôles de l'art et de la culture pour des territoires en profonde mutation et d'ouvrir des pistes pour développer une entraide à partir de cas concrets.*

### **Webinaire du 3 février 2022**

**UNE AMBITION ARTISTIQUE EN MILIEU RURAL : artistes, élus, habitants, résidents...**

### **Les intervenants**

À partir de la projection de la capsule vidéo réalisée par FAIRE : « Amilly, entrée en art », le webinaire, modéré par Jacqueline Febvre présidente de l'association FAIRE et Armelle Gouerou, fondatrice et rédactrice en chef de Ruralis, a rassemblé une vingtaine de participants autour de Gérard Dupaty, Maire d'Amilly, Vincent Barré, artiste-architecte, Cédric Szabo, géographe et directeur de l'AMRF<sup>1</sup>, Emmanuel Dupont, expert conseiller auprès de l'ANCT<sup>2</sup>.

### **Points évoqués :**

- Gérard Dupaty, maire d'Amilly (12000 habitants) a décrit le projet politique qui l'anime depuis son premier mandat. Prenant pour appui son intérêt personnel pour l'art, il va rencontrer des créateurs de talent<sup>3</sup> qui vont aider à ré-inventer un patrimoine contemporain et à implanter sur la commune des lieux de formations et de diffusion artistiques, en lien avec les associations locales. Gérard Dupaty insiste sur le temps nécessaire à la construction d'une politique, 20 ans de travail en ce qui le concerne. Son action lui a également permis de revitaliser un site industriel, les Tanneries, en centre national d'art et d'initier des collaborations avec des villes européennes, parfois plus faciles à instaurer que la coopération avec ses pairs.

Vincent Barré a salué la détermination du Maire, et son habileté à conduire son projet. Installé près d'Amilly, l'artiste-architecte a accompagné le Maire dans cette politique hors-norme et cette ambition d'excellence passant par la mise en place d'actions de formation aux arts vers les enfants et les jeunes : ceux-ci ont souvent aidé à la transmission vers les parents. La communication mesurée qui avait pour préoccupation majeure de ne pas heurter la population a permis de faire comprendre et accepter des œuvres contemporaines fortes et parfois dérangeantes.

Catherine Carriau, adjointe à la Culture, fait un point sur le centre d'art des Tanneries. Le projet est né à partir du travail initié par la galerie municipale l'Agart d'Amilly. Labellisé aujourd'hui centre d'art

---

<sup>1</sup> AMRF L'Association des maires ruraux de France née en 1970, fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3.500 habitants en France (environ 10000 communes)

<sup>2</sup> ANCT L'Agence nationale de la cohésion des territoires née en 2019 facilite l'accès des collectivités locales aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets de territoires.

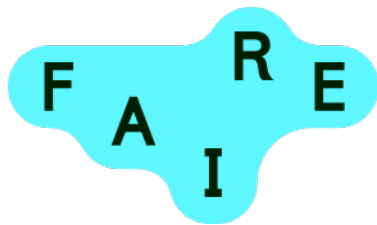
<sup>3</sup> Les artistes d'Amilly : Vincent Barré – Lucie Chaumont – Stéphanie Dachary – Bertrand Cattiaux – Grégorio Cuartas – Sylvain Dubuisson – Michel Euvé et Christine O'Loughlin – Giancarlo Fantilli – Les Simonnet – Wade Saunders ...  
<https://www.amilly.com/ville-decouvrir/decouvrir-amilly/la-ville-transformee-par-les-artistes>



**Faciliter, Accompagner,  
Innover, Relier, Encourager  
par l'art & la culture**

national, les Tanneries apportent à Amilly un nouveau public et des étudiants et artistes qui vont former et animer les Amilliens.

- **Cédric Szabo**, géographe et directeur de l'AMRF, rappelle la mission de l'AMRF et souligne à quel point la culture est un facteur de cohésion sociale et les nombreuses pépites sur notre territoire. Une nouvelle nomenclature de distribution des aides financières permettra une meilleure prise en compte des besoins des petites communes.
- **CHAT** : Les principales questions des internautes
  - Qu'appelle-t-on des « petites communes » ?  
Des villes/villages de moins de 20 000 habitants, sachant que 70 % d'entre elles en ont moins de 1000 et 54 % moins de 500.
  - Les projets doivent-ils obligatoirement passer par les élus municipaux ?  
Les intelligences locales peuvent développer des projets en toute autonomie. Mais l'intérêt est souvent l'aller-retour entre les projets culturels de la ville qui ont besoin du support des associations pour faire vivre les projets, et les projets des citoyens, qui sont ainsi relayés par les moyens (communication/information/partage/aides financières...) de la commune.
  - Quelles sont les retombées de la politique culturelle d'Amilly sur les autres facteurs (économiques-sociaux ...) ?  
La ville a bénéficié d'une progression démographique et, par le nombre et la qualité de ses services, est devenue un lieu où on a envie de vivre. Elle s'est fait connaître, est devenue attractive, a bénéficié d'un plus grand nombre de visiteurs, de la venue d'artistes en résidence et d'étudiants en art (Beaux-arts de Paris, Écoles d'art voisines d'Orléans et Bourges...) qui ont animé des ateliers avec les enfants et les différents publics : adultes, jeunes en difficultés, personnes âgées...
  - ❖ Certaines questions n'ont pas eu le temps d'être débattues, notamment la question des finances. Ce point est évoqué dans la capsule vidéo sur Amilly produite par FAIRE. Nous verrons dans les prochains webinaires comment préciser cet aspect évidemment important pour tous : quelle est la part d'investissements de la commune, les autres apports, la part du mécénat, les financements spécifiques des ministères ou de l'Europe, etc.
- **Emmanuel Dupont, expert ANCT**, a livré sa synthèse et ses ressentis sur la séance. Il met en avant le choix fait par la commune de lieux dédiés à des activités culturelles spécifiques plutôt qu'une « salle polyvalente » en général sans caractère ni qualité. Les options prises à Amilly, portées par la vision d'un maire à l'écoute des acteurs culturels, ont évité les lourdeurs des diagnostics et études préalables diverses, qui souvent allongent les délais et stérilisent les élans et les désirs. On constate d'ailleurs combien les élus dépensent d'énergie dans des tentatives de conciliations bienveillantes mais qui parfois empêchent les actions. L'exemple d'Amilly montre qu'il est possible de faire autrement. Enfin, répondant aux inquiétudes exprimées par le public sur la pérennité des projets après le départ du Maire qui les a portés, Emmanuel Dupont souligne combien il lui semble indispensable de



**Faciliter, Accompagner,  
Innover, Relier, Encourager  
par l'art & la culture**

démocratiser le projet de ville à mesure de son avancée afin qu'il devienne un commun culturel, échappant ainsi aux barrières administratives.

❖ **À voir : capsule-vidéo « Amilly, entrée en art », <https://faire-art-culture.fr>** rubrique Productions

### **Parmi les participants...**

Vincent Barré, artiste-architecte ; Pascale Beyaert, ministère de la Culture ; Francois Bordry, past President Biennale de Lyon ; Chantal de Bonneval ; Catherine Carriau, Ville d'Amilly ; Amandine Delarbre, CCAPV ; Gérard Dupaty, Maire d'Amilly ; Emmanuel Dupont, Conseiller expert ANCT ; Jacqueline Febvre, présidente de FAIRE, - historienne du design ; Armelle Gouerou, journaliste Rurals ; Max Malaurent, ex culture CG Cher ; Yolaine Médélice, membre de FAIRE, Design Sourcing, Chargée de mission Éducation nationale ; Stéphane Melaye, Service culturel Ville d'Amilly ; Florence Paillod, CA Franche-Comté ; Patrick Penicaud, les Arpenteurs du ciel ; Nicolas Tagot, directeur communication Ville d'Amilly ; Norbert Valade N1 production ; Cedric Szabo, directeur AMRF ; Jean Vinet, membre de FAIRE, fondateur de Cie Transatlantique, Conseiller municipal Le Vicel ;

Nous remercions les invités pour leurs participations et interventions, et notamment François Bordry.